

Atelier de la spécialité CS50C

Intervenants

Responsable de l'UE

Secrétaire de jury

Description

Ue obligatoire • Annuelle
18 crédits • 360 points • 270 heures
Unité(s) d'enseignement prérequis(e) : CS40C Atelier CROA
Unité(s) d'enseignement corequis(e) : CC501 Travail de fin d'études
Cours donné en Français

Liste des cours

**Conservation, restauration des oeuvres d'art : atelier de la spécialité
(spécialité)céramique**
18 c • 270 h • 360 pds • Cools Catherine

Description des cours

Conservation, restauration des oeuvres d'art : atelier de la spécialité (spécialité)céramique

Cools Catherine

Objectifs

Au terme de l'**atelier de la spécialité (verre)**, l'étudiant de master 2 pourra :

Etre autonome dans la prise de décisions relatives aux actes de conservation-restauration à poser ou non sur une oeuvre d'art complexe en verre

Motiver ses propositions de traitement au regard de l'histoire matérielle de l'oeuvre et de son contexte de conservation actuel et futur

Poser des actes de conservation préventive d'urgence

Etablir un protocole (essais, analyses) afin d'identifier les matériaux constitutifs d'une oeuvre

Contenu

Q1

Objet.s en verre issu.s de fouilles archéologiques ou conservé.s en musée. Reprise d'anciennes restaurations ou conservation-restauration.

Identification
Evaluation de l'état sanitaire
Documentation des anciennes interventions
Proposition de traitement
Essais, tests, éprouvettes
Conservation préventive
Conservation curative
Restauration (y compris support.s)
Conditionnement

Q2

Objet.s ou oeuvre.s d'art en verre ou en cristal. Reprise d'anciennes restauration ou conservation-restauration.

Même démarche que ci-dessus.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

Ces ateliers sont gérés via les contenus théoriques notamment vus au cours de technique et technologie de la finalité spécialisée.

Bibliographie

Directement liée aux cours de technique et technologie de la spécialité.

Mode d'évaluation pratique

Evaluation artistique - atelier

Présentation des travaux pratiques (techniques et/ou artistiques) liés à la conservation-restauration d'objets ou d'oeuvres d'art en verre et/ou cristal, sain ou altéré.

Les qualités esthétiques et techniques des travaux seront prises en compte ainsi que l'argumentation de l'étudiant et sa progression dans l'apprentissage.

Les fiches ou dossiers de conservation-restauration sont également cotés à hauteur de 20% de la note générale de l'atelier.

15 minutes de défense orale dans les ateliers.

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours